

Invitation
Enseignants-chercheurs et de chercheurs
– Conditions et modalités d'accueil –

1. Paiement des indemnités forfaitaires

Contact : professeurs.invites@univ-paris-est.fr
Université Paris-Est, tél. 33(0)1 64 15 36 83

Après publication de la liste des personnalités retenues et notification écrite des décisions aux bénéficiaires, le Département des Études Doctorales, adresse à leurs correspondants scientifiques un message indiquant la procédure de règlement des indemnités.

Six semaines avant son arrivée, l'invité envoie sur l'adresse courriel : professeurs.invites@univ-paris-est.fr la copie de son passeport avec/sans visa et son RIB/IBAN. Le dossier comprenant ces pièces est alors envoyé à Campus-France, organisme qui assure le versement des indemnités par virement ou en espèces dès confirmation de l'arrivée en France.

2. Préparation du séjour : formalités et hébergement

Université Paris-Est héberge **acc&ss Paris-Est** un [centre de services EURAXESS](#), dédié aux chercheurs en mobilité. Membre du réseau régional coordonné par la Cité internationale universitaire de Paris, ce centre accompagne les personnalités invitées dans la recherche d'un logement et dans les démarches administratives.

- La **Résidence Internationale pour chercheurs invités** dispose d'appartements meublés avec connexion internet. Elle est située à la Cité Descartes, à 10 min à pied du RER A (station Noisy-Champs) et de la ligne de bus n°100 (direction Créteil). Compte tenu du nombre de demandes, il est conseillé de faire la demande un à deux mois avant la date d'arrivée. D'autres solutions d'hébergement peuvent être proposées en fonction des attentes de l'invité.
- Pour les personnalités en provenance de pays hors Union Européenne, **acc&ss Paris-Est** peut indiquer le type de visa le plus adapté. La convention d'accueil est nécessaire pour l'obtention du visa scientifique ; elle doit être préparée deux à trois mois avant l'arrivée, compte tenu du délai d'instruction par les services consulaires et préfectoraux.

Au cours de son séjour, la personnalité invitée et, le cas échéant, sa famille sont invitées à des soirées, ateliers de français, sorties culturelles, en fonction de l'actualité d'**acc&ss Paris-Est**.

Contact : www.univ-paris-est.fr/access ; access@univ-paris-est.fr
Cité Descartes / Résidence internationale : tél. 33 (0)1 60 05 40 98
Créteil / Immeuble Pyramide, 5^{ème} étage : tél. 33 (0)1 45 17 13 11

Invited visiting academics and scientists

– How we can help and what you need to do –

1. Remuneration

Contact: professeurs.invites@univ-paris-est.fr
Université Paris-Est, tel. 33(0)1 64 15 36 83

Once the list of scientists selected has been drawn up and the successful candidates have been informed in writing, the Department of Doctoral Studies, will inform those concerned of how they will be paid.

Guest scientists should send professeurs.invites@univ-paris-est.fr a copy of their passport (with visa where appropriate) and of their bank references (RIB, IBAN) by e-mail six weeks before their arrival. A file containing these elements will be sent to Campus-France, which will organize payment either by bank transfer or in cash on confirmation that the guest scientist has arrived in France.

2. Preparing your stay: formalities and accommodation

Université Paris-Est hosts **acc&ss Paris-Est**, a [EURAXESS Services centre](#) for internationally mobile academics and scientists. As a member of a regional network coordinated by the *Cité internationale universitaire de Paris*, “acc&ss Paris-Est” can help invited scientists find accommodation and complete essential formalities.

- The “**Résidence Internationale**” for guest scientists in the Cité Descartes offers furnished apartments each with internet connection. It is ten minutes walk from the RER station Noisy-Champs, and is also served by the 100 Bus (Destination Créteil). Considering the high level of demand, it is advised to apply one or two months before arrival date. Other accommodation arrangements can be proposed.
- For guests from outside the European Union, **acc&ss Paris-Est** can advise you on the most suitable visa. In order to obtain a scientist’s visa (*visa scientifique*) or residence permit, you will need a Welcome Agreement (*convention d’accueil*). This should be prepared two or three months before arrival to allow sufficient time for processing by consular and prefectural services.

During their stay, guest scientists and, when appropriate, their families will be invited to evening receptions, cultural excursions, and French classes and workshops according to the **acc&ss Paris-Est** programme of the moment.

Contact: www.univ-paris-est.fr/access; access@univ-paris-est.fr
Cité Descartes / Résidence internationale: tel. 33 (0)1 60 05 40 98
Créteil / Immeuble Pyramide, 5^{ème} étage: tel. 33 (0)1 45 17 13 11